



## COMMUNE DE ROCLINCOURT

Conseil municipal du jeudi 26 janvier 2017

Présents : Annick Dupuis, Sophie Eickmayer (A partir de 19h00), Jean-Pierre Ledez, Xavier Lemaire, Hervé Lemort, Marie-Françoise Montel, Thierry Moulin, Laëtitia Neveu, Alain Pluquet, Jean-Marc Souldadié, Didier Weber.

Absents excusés : Elodie Dancoisne, Olivier Pau, Delphine Cerf, François Klepper

Procurations : Delphine Cerf à Marie-Françoise Montel, François Klepper à Jean-Marc Souldadié, Olivier Pau à Alain Pluquet.

Secrétaire de séance : Didier Weber

Le Conseil Municipal débute à 18h45.

Au démarrage de la séance, Madame le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour :

- Délibération sur l'avant-projet définitif et plan de financement sur la restructuration du groupe scolaire,
- Délibération sur la réforme de l'attribution des logements sociaux
- Remplacement du matériel informatique

Le Conseil municipal accepte de modifier l'ordre du jour.

### **Compte rendu**

#### 1. Délibération sur l'intégration de la commune de Basseux dans l'entente intercommunale au RAM

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, neuf communes font partie de l'entente intercommunale : Acq, Anzin-Saint-Aubin, Beaumetz-les-Loges, Dainville, Ecurie, Maroeuil, Neuville-Saint-Vaast, Roclincourt et Sainte-Catherine.

La commune de Basseux qui entre au sein de la Communauté Urbaine d'Arras au 1<sup>er</sup> janvier 2017, demande son intégration dans l'entente intercommunale du Relais d'Assistant(e)s Maternel(les).

Vote : Adopté à l'unanimité.

#### 2. DETR Chemin des Diligences et Chemin de Farbus

Madame le Maire informe les membres qu'il serait nécessaire de déposer un dossier de demande de DETR concernant les chemins ruraux « chemin des diligences » et « chemin de Farbus ».

En effet, il y a lieu d'entreprendre des travaux pour éviter tous problèmes d'inondation lors de fortes pluies pour le chemin des Diligences. Quant au chemin de Farbus, la création d'un chemin en dur est nécessaire pour la sécurité.

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à solliciter les services de l'Etat pour demander une subvention au titre de la DETR précisant que la décision sera prise définitivement après une nouvelle étude du conseil pour étudier le financement de cette opération (coût définitif, subventions accordées, etc...).

### 3. Projet de restructuration du groupe scolaire : vote de l'APD et du plan de financement

Madame le Maire présente au conseil le nouveau plan après suppression de certains locaux afin de réduire le coût global.

En découle un nouveau plan de financement qui s'élève à 1 110 000 euros HT pour la partie travaux et 100680 euros HT pour la partie honoraires, total HT 1 210 680 euros.

Le conseil valide la phase APD et le budget estimatif des travaux, autorise Madame le Maire à passer un avenant au marché de maîtrise d'œuvre suite à la modification du programme initial, autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces administratives relatives à l'avenant et l'autorise également à solliciter tous les partenaires pour solliciter des subventions.

Vote : Adopté à l'unanimité.

### 4. Réforme de l'attribution des logements sociaux.

#### Avis de la commune sur le projet de Plan Partenarial de gestion de la demande

La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR), promulguée le 24 mars 2014, a procédé à la "Réforme des procédures de demande d'un logement social pour plus de transparence, d'efficacité et d'équité" (articles 96 à 102 de la loi).

L'enjeu est d'améliorer l'information du demandeur de logement social sur l'avancement de sa demande et de simplifier ses démarches en donnant une plus grande place aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale dans la gestion de la demande de logement social et des attributions.

Dans ce cadre et en application du décret n° 2015-524 du 12 mai 2015, la Communauté Urbaine d'Arras est tenue à l'élaboration d'un Plan Partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs car dotée d'un P.L.H. approuvé.

Vote : adopté à l'unanimité.

### 5. Remplacement du matériel informatique

Madame le Maire donne la parole à Monsieur PLUQUET pour expliquer les propositions qu'il a reçues concernant le remplacement du matériel informatique.

Monsieur PLUQUET expose aux membres le travail entrepris et la réflexion quant au remplacement du matériel informatique lié aux problèmes rencontrés depuis plusieurs mois (disque dur HS, connexion internet perturbée, pb de réseau, etc...)

Voici la synthèse de la proposition de Rex-Rotary pour le renouvellement des deux postes des secrétaires et la mise en place d'un serveur de sauvegarde et partage de données.

« 2 postes complets avec écrans 24 pouces, Windows 10, suite Office, Antivirus, Sauvegarde automatique.

1 serveur de données ignifuge et hydrofuge, deux disques en miroir, sauvegarde automatique.

Intégration des deux postes actuellement utilisés par les secrétaires dans les sauvegardes

Installation, migration des données et support technique non limité. Matériel en location pour 5 ans.

157.16 € HT par mois pour l'ensemble.

Changement de l'imprimante/copieur par une machine plus récente :

Location du matériel 116 euros HT par mois.

Révision à la baisse du coût d'impression de 27%, soit une économie de 500 HT par an (Nouveau tarif : 0,0045€ pour le noir et 0,045€ en couleur). »

Monsieur PLUQUET explique qu'il a également reçu une autre proposition basée sur l'achat de 2 postes uniquement soit 6000 euros TTC sans maintenance, sans antivirus, avec une garantie de 4 années.

Monsieur PLUQUET informe les membres que la commission « communication » porte son choix sur le leasing et souhaite travailler avec la société Rex Rotary.

Vote sur la proposition de la Commission « communication » : adopté à l'unanimité.

### **Questions diverses :**

Emile DUCATEL : inscrire son nom sur le monument aux Morts : pas de décision prise dans l'immédiat, à revoir.

Etude TAD : les scolaires utilisent ce moyen de transport. La CUA veut changer le circuit : déposer les gens face au Leclercq qui devront reprendre un bus.

Délégation service public Véolia : Véolia va distribuer des chèques « eau » pour les plus démunis.

Mutualisation « Arc Nord » : signature de la convention avec tous les Maires le 27/02/2017 à 19h à Thélus

Création service voirie à la CUA : enveloppe pour Roclincourt 42 000 euros/an. (place, parking, voirie, caniveaux, trottoirs) ; devis sur parking cimetière football : extension et réfection avec création de « 12 » places ;

Comité des sages ou représentant de rue : demande faite suite à la cérémonie des vœux

Fin de réunion : 20h45